

AIDES FINANCIÈRES

Depuis plus de 40 ans, la Ville apporte son soutien aux écoles de musique par une politique volontariste de subvention avec le souci de la diversité des publics. À ce titre, un dispositif prévoit des aides financières.

AIDES FINANCIÈRES DE LA VILLE POUR LA PRATIQUE MUSICALE DANS UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

Pour qui ?

Les personnes domiciliées à Strasbourg dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 750

Quels montants ?

- > 250 € pour un quotient de 0 à 350
- > 210 € pour un quotient de 351 à 550
- > 190 € pour un quotient de 551 à 750

Cette aide ne peut pas dépasser 90 % des frais d'écologie.

Exemple :

Pour un cours d'éveil musical à 150 € l'année avec un quotient familial à 500 :

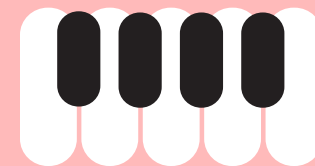
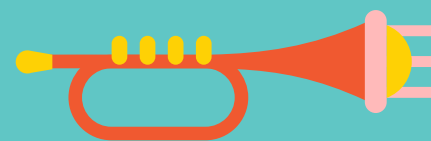
- > Aide de 210 € dans la limite de 90% des frais d'inscription soit une aide de 135 €
- > L'élève paiera donc 15€ pour l'année (150 €-135 €)

Quelles modalités pratiques ?

Pour bénéficier de l'aide financière, l'élève renseigne un formulaire de demande auprès de l'école de musique au moment de l'inscription en présentant une attestation de quotient familial. L'élève ne paiera que la part qui restera à sa charge.

Renseignements auprès de votre école de musique.
Formulaire de demande d'aide financière sur

www.strasbourg.eu/ecoles-de-musique



www.strasbourg.eu/ecoles-de-musique

ÉCOLES DE MUSIQUE DE STRASBOURG



SAISON 2020-21



PRÉSENTATION

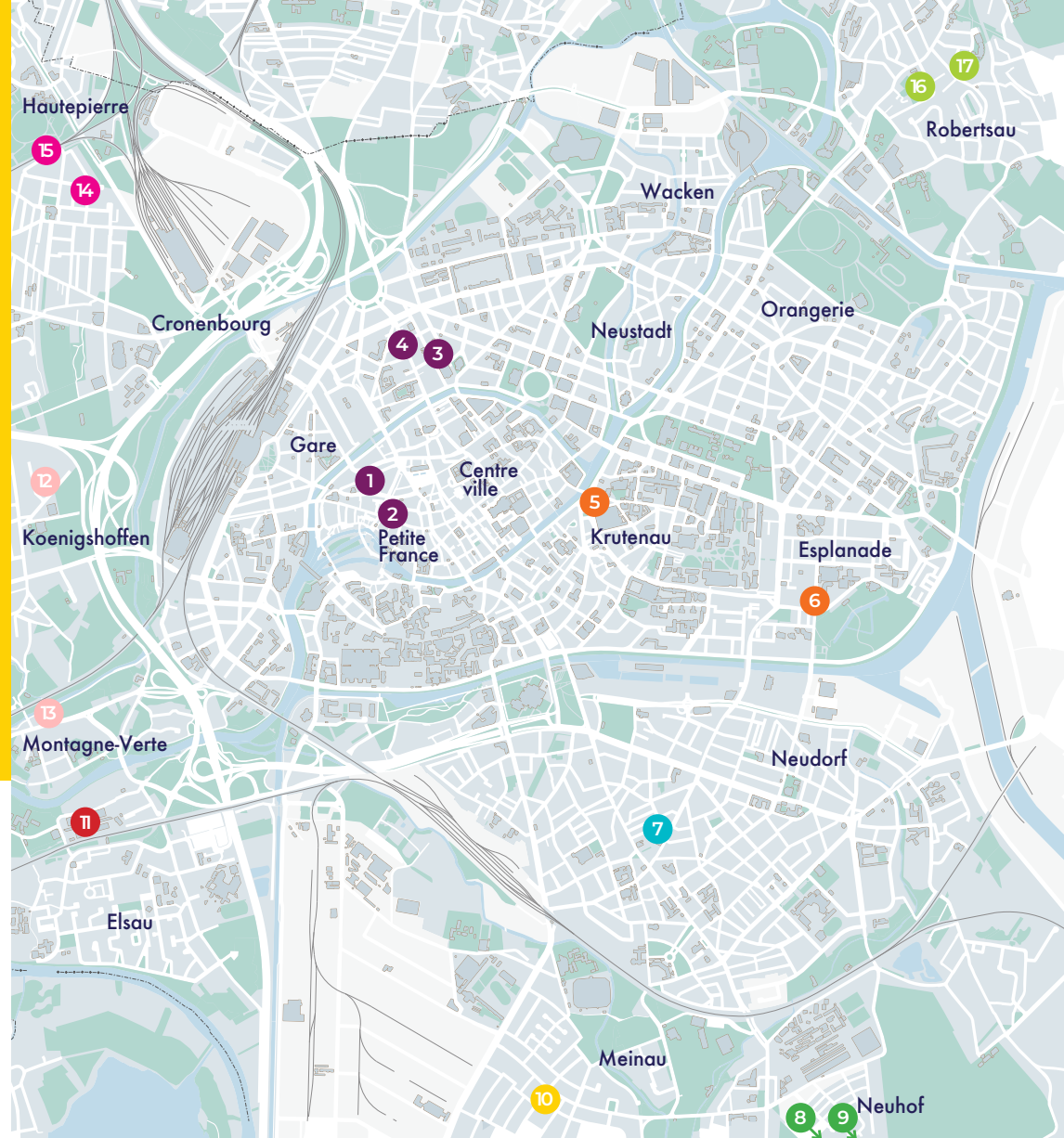
La pratique musicale en amateur à Strasbourg est riche d'un réseau de 17 écoles de musique associatives réparties dans différents quartiers de la ville. En 2020, la musique est enseignée au sein de ce réseau par environ 200 professeurs à plus de 3 900 élèves. La qualité de l'enseignement artistique, la diversité de l'offre et la proximité des équipements (une école quasiment dans chaque quartier) font de ce réseau un véritable atout pour la ville.

SAISON 2021

Une série d'évènements inter-écoles (concerts, festivals, rencontres) se prépare dès la rentrée de septembre 2020 pour une programmation éclectique entre février et juillet 2021. Si vous êtes élève dans une école de musique du réseau, vous pouvez participer à ces évènements en tant que spectateurs ou musiciens.

Pour tous renseignements veuillez contacter

Anouk BROCARD, Direction de la Culture,
Mission développement des publics, pratiques en amateur au **03 68 98 69 56**
ou anouk.brocard@strasbourg.eu



Centre-ville

1 ADEMSC
Association pour le Développement de l'École de Musique Strasbourg Centre

2 SAINT THOMAS
École de musique Saint Thomas

3 CSC FOSSE DES 13
École de musique du centre socio-culturel du Fossé des 13

4 LE PELICAN MUSICIEN

Bourse Esplanade Krutenau

5 CMK
Centre Musical de la Krutenau

6 CSC ARES
École de musique du centre socio-culturel de l'Esplanade

Neudorf- Port du Rhin

7 CSC NEUDORF
École de musique du centre socio-culturel de Neudorf

Neuhof

8 CSC NEUHOF
École de musique du centre social et culturel de Neuhof

9 NEUHOF-STOCKFELD
Association musicale et culturelle de Neuhof-Stockfeld

Meinau

10 POLE SUD
École de musique de Pôle Sud

Elsau

11 CSC ELSAU
École de musique du centre social et culturel de l'Elsau

Koenigshoffen-Montagne Verte

12 CSC KOENIGSHOFFEN
École de musique du centre socio-culturel de Koenigshoffen Camille Claus

13 CSC MONTAGNE VERTE
École de musique du centre socio-culturel de la Montagne Verte

Cronenbourg - Hautepierre - Poteries

14 AMC CRONENBOURG
Association Musicale et Culturelle de Cronenbourg

15 CSC HAUTEPIERRE
École de musique du centre social et culturel de Hautepierre Le Galet

Robertsau - Wacken

16 CEMC ROBERTSAU
Centre d'Éducation Musicale et Culturelle de la Robertsau

17 HARMONIE CAECILIA
École de musique de l'orchestre d'harmonie de la Robertsau

